



Développement du compostage en restauration scolaire

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Toulouse Métropole

1 Place de la Légion d'Honneur

Bp 35821

<http://www.toulouse-metropole.fr/>

MATHEVON

Véronique

Occitanie

veronique.mathevon@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé PREVENTION DES DECHETS, BIODECHET, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Depuis en 2013, assisté d'un prestataire, Toulouse Métropole propose un accompagnement méthodologique à la mise en œuvre du compostage des biodéchets issus de la restauration scolaire auprès des municipalités candidates. Il comprend :

- Une analyse technique et organisationnelle pour la mise en place du tri des biodéchets au sein des cantines,

- Un dimensionnement des besoins en composteurs,

- Une formation des référents,

- Un suivi de ces opérations.

Cet accompagnement méthodologique s'organise autour de plusieurs rencontres :

- Une première rencontre permet de présenter les modalités d'accompagnement et mieux cerner les besoins et objectifs du projet de la commune. Son objectif est de valider la faisabilité du projet et mobiliser les futurs utilisateurs ;

- Une 2ème rencontre porte sur l'observation du fonctionnement des cantines et le lancement d'une pensée sur une semaine. Une réunion avec l'ensemble de l'équipe projet permet de passer une première réflexion en terme d'organisation à définir en vue du tri des biodéchets, des besoins en composteurs, du choix de l'emplacement, de l'agencement en structure,

- Une 3ème rencontre rend compte de l'analyse technique des besoins et surtout une première approche organisationnelle pour un tri adapté des déchets organiques, qui sera ensuite validée par l'équipe projet.

- Lors de l'installation du composteur, une formation adaptée aux référents et à toutes les personnes impliquées dans le projet et le suivi avec la démonstration des gestes importants (triage, retrait de compost),

- 2 visites de contrôle qui consistent en un suivi technique lors des temps de triage, puis d'inspection du compost pour contrôler les gestes techniques, valider la bonne marche du compostage et la motivation de ses usagers.

La municipalité assure la mise en place et la gestion opérationnelle du projet, son organisation humaine et matérielle.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

La caractérisation réalisée en 2012 par Trousseau Mézière met en évidence que 23 % des ordures ménagères sont des déchets fermentescibles. Le compostage domestique est une solution dont l'incidence sur les quantités de déchets restant à collecter permet de contribuer à l'objectif de -7% des ordures ménagères, fixé par le programme local de prévention des déchets.

Les déchets potentiellement concaractés sont nombreux sur le territoire (plus d'une centaine de sites) et représentent donc un fort potentiel pour la mise en place d'opérations de compostage.

L'objectif poursuivi par Trousseau Mézière est d'accompagner 12 communes d'ici 2016 dans la mise en œuvre du compostage en restauration scolaire, en vue de favoriser leur autonomie au bout d'une année et de garantir la pérennité de ces actions.

Résultats quantitatifs:

Au 1er février 2014, un site de compostage en restauration scolaire est installé. Fin juin 2014, ce seront, au total, 3 communes qui disposeront de composteurs pour les déchets de restauration de leurs cantines.

Le gisement détourné par le compostage a été estimé à 5 tonnes pour le premier site (représentant environ 390 repas par jour) et 11 tonnes pour les 2 prochaines communes (pour au global 850 repas par jour).

Résultats qualitatifs :

Ces opérations dépendent beaucoup de la présence d'une ou plusieurs volontaires individuelles locales qui impulsent une dynamique essentielle à l'ensemble des acteurs du projet.

Il y a nécessité de bien étudier les besoins adaptés à chaque site et de guider l'écrite dans la mise en place du site interne (matériel et agencement) au préalable.

Enfin, l'accompagnement des sites est primordial pour maintenir la dynamique et veiller à ce qu'un nombre suffisant de personnes s'approprient le projet et restent impliqués dans une conduite pérenne du projet.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Juillet 2013 : Définition du cadre méthodologique d'accompagnement à la mise en place de composteurs en restauration scolaire et lancement de l'accompagnement sur le 1er site scolaire volontaire de l'opération.

Novembre 2013 : Lancement de l'accompagnement sur le site n°2.

Décembre 2013 : Lancement de l'accompagnement sur le site n°3.

Janvier 2014 : Démarrage du compostage et formation sur le site n°4.

Avancement en février 2014 :

• présentation de l'étude technique pour le site n°5.

• étude technique en cours sur le site n°5.

Année principale de réalisation:

2013

Moyens humains :

Une technicienne de Toulouse Métropole, une consultante du bureau d'études Inddigo à Toulouse

Moyens financiers :

Prestation d'accompagnement pour les 12 communes accompagnées : 89 000 €TTC

Moyens techniques :

Un modèle adapté de compteur (500 litres en bariol), guide du compostage, affichages utiles (conseils, informations, rappels, etc...)

Partenaires mobilisés :

Mairies concernées sur le territoire

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Chaque site dispose de conditions particulières et est le sujet d'expériences et de pratiques diverses. L'objectif de Toulouse Métropole à terme est de capitaliser l'ensemble des actions/activités qui fonctionnent, celles qui sont à déconseiller, les méthodes de dimensionnement adaptées, afin d'élaborer un support complet permettant de faciliter le développement d'installations de compostage en milieu scolaire sur son territoire.

Difficultés rencontrées :

Les communes candidates doivent faire part de leur motivation et de leur engagement avant tout démarrage. L'opération compostage fait l'objet d'un suivi sur les 6 premiers mois de fonctionnement avec un objectif d'autonomie de l'opération. L'accompagnement réalisé est fait en proximité.

Le travail du prestataire est réalisé en concertation étroite avec une équipe projet des structures concernées, rassemblant l'ensemble des parties prenantes au projet : représentants de la restauration, de l'animation, des services techniques (et/ou d'espaces verts) et un élu référent du projet.

Recommandations éventuelles:

Les projets candidats à un accompagnement doivent répondre à un certain nombre de conditions préalables (constitution d'une équipe projet dédiée et motivée, engagement suffisant pour le projet de compostage, apport de structures de qualité, réflexion sur le devenir du compost...)

L'équipe projet doit être animée par une personne référente de la maîtrise capable de mobiliser et de coordonner le travail des différents intervenants et qui reste impliquée sur la durée. De plus, des bénévoles de référence doivent être définis au sein de l'équipe projet pour réaliser les différentes actions nécessaires (communication/mobilisation, suivi du compostage, apport de structure...)

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.